

**Pierre Jovet
nommé
rapporteur sur la
proposition d'Acte
sur l'accélération
industrielle (IAA)**



Ce mercredi 29 avril, Pierre Jovet a été nommé rapporteur sur le futur règlement européen relatif à l'Acte sur l'accélération industrielle en commission du Marché Intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) du Parlement européen.

Alors qu'elle a perdu 1 million d'emplois dans l'industrie ces dernières années, l'Union européenne est à un moment clef de son histoire. Confrontée à une concurrence internationale accrue, à la nécessité de réussir sa transition climatique et à la réponse à l'urgence sociale, Pierre Jovet entend faire de la loi sur l'accélérateur industriel le point de départ de la réindustrialisation, et donc de la souveraineté, de notre continent.

**Un texte stratégique
pour réindustrialiser l'Europe**

Proposé par la Commission européenne le 4 mars 2026, l'Acte sur l'accélération industrielle vise à **renforcer la base industrielle européenne tout en accélérant sa décarbonation.**

Pour ce faire, le règlement repose sur plusieurs leviers structurants tels que :

- **Créer une demande pour les produits "Made in Europe" et bas-carbone**, notamment via les marchés publics,
- **Accélérer les projets industriels** grâce à des procédures d'autorisation simplifiées et harmonisées,
- **Développer des "zones d'accélération industrielle"** pour concentrer investissements, innovation et compétences,
- **Renforcer la sécurité économique européenne**, notamment face aux dépendances stratégiques et aux investissements étrangers,
- **Soutenir les filières industrielles clés** (acier, automobile, technologies net-zero...)

L'objectif est clair : **faire remonter la part de l'industrie européenne dans le PIB à 20 % d'ici 2035** et garantir que la transition verte soit un moteur de prospérité industrielle.

Une priorité politique au cœur des combats de Pierre Juvet

Pour Pierre Juvet, ce rôle de rapporteur s'inscrit dans la continuité de ses engagements en faveur de la préférence européenne et de la sauvegarde de l'industrie en Europe :

"L'Europe ne peut pas être la seule puissance à croire au libre-échange naïf quand les autres investissent massivement dans leur industrie. Cet acte est une opportunité historique de réindustrialiser l'Europe, de protéger nos emplois et de réussir la transition écologique."

Son ambition ?

Faire de l'Europe une puissance industrielle décarbonée, créatrice d'emplois et souveraine.

"Si nous ne produisons plus, nous ne déciderons plus, nous ne serons plus libres de nos destins. L'enjeu est simple : produire pour garder la maîtrise de notre avenir économique, technologique et social."

En tant que rapporteur **issu du Groupe des Socialistes et Démocrates**, il défendra une vision progressiste de la politique industrielle européenne au travers de :

- **Une préférence européenne assumée** dans les marchés publics et les aides,
- **Une industrie verte créatrice d'emplois de qualité**, partout sur le territoire,
- **Une simplification efficace mais exigeante**, sans dumping social ou environnemental,
- **Une autonomie stratégique européenne renforcée**, notamment pour faire face à ses dépendances.

Pierre Juvet mènera les travaux sur ce texte décisif conjointement avec les rapporteurs des commissions INTA (Commerce international) et ITRE (Industrie & Recherche).

Contact presse : nathanael.suaud@europarl.europa.eu
Téléphone : 0032 2 28 45607 | <https://pierrejuvet.fr/>

